

## **21 - Caisse alimentaire commune**

Cette délibération est l'occasion de vous faire un retour après 1 an de fonctionnement de la caisse alimentaire commune.

Aujourd'hui, on compte une **trentaine d'expérimentation** partout en France mais Montpellier est la première ville à avoir mis en œuvre une expérimentation inspirée du principe de la sécurité sociale de l'alimentation.

L'objectif de ce dispositif est double :

- D'une part rendre accessible une alimentation de qualité et choisie au plus grand nombre
- D'autre part d'apporter une juste rémunération aux producteurs et leur permettre d'augmenter leurs ventes

Mais il s'agit aussi pour les citoyens et les citoyennes de se réapproprier leur alimentation et d'agir sur les paysages alimentaires c'est-à-dire de permettre à chaque quartier d'avoir des circuits de distribution choisis démocratiquement avec des produits de qualité.

Ce projet est porté par le collectif territoires à vivres, un collectif composé de 25 structures dont la ville et la métropole de Montpellier mais aussi des associations, des entreprises et des instituts de recherche.

La caisse est abondée par 3 fonds :

- des fonds publics (principalement de la ville et la métropole),
- des fonds privés (fondations) et
- des cotisations des participants.

Sa gestion a été confiée à un comité citoyen composé de 61 membres dont 50% qui vivent la précarité au quotidien.

Ce comité citoyen a un rôle central.

C'est ce collectif qui choisit notamment les commerces ou producteurs qui peuvent être conventionnés.

**Le principe de la caisse est le suivant :**

Chaque participant cotise à hauteur de ses moyens, entre 1€ et 150€ ou plus et reçoit 100€ à dépenser dans le circuit de distribution conventionné via une monnaie numérique, la Mona, qui a été créée pour l'expérimentation.

Aujourd'hui 50 lieux de distribution ont été conventionnés dont 30 producteurs en direct.

**D'autres activités** sont proposées autour de la caisse alimentaire commune : des ateliers cuisines, des conférences, des évènements festifs...

Les premiers retours sont très positifs :

- **D'une part les cotisants** qui utilisent souvent la Mona pour les achats plaisir et découvrent des commerces ou des marchés qu'ils n'avaient pas l'habitude de fréquenter
- **D'autre part les producteurs** qui voient apparaître de nouveaux clients et qui sont heureux de proposer leurs produits à des personnes en situation de précarité tout en pouvant vivre eux aussi dignement de leur production. Les producteurs ne souhaitent pas vivre de subvention. Ils préfèrent vendre leurs produits.

Les financements de la ville ont fait effet levier sur des financements d'Etat et des financements obtenus via un appel à projet de la banque des territoires.

Nous proposons par cette délibération de poursuivre et d'augmenter le nombre de participants passant de 400 à 800 personnes grâce notamment à ces nouvelles sources de financement mobilisées.